

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

—
2021

A

S

T

réseau
arts plastiques & visuels
nouvelle-aquitaine

R

E

RAPPORT MORAL- FAIRE RÉSEAU, CONSTRUIRE LA FILIÈRE

LES MEMBRES, LE CA, L'ÉQUIPE

1/ VIE DU RÉSEAU

- Les groupes de travail
- Les sessions d'informations
- Les temps réseau
- La communication
- Un engagement dans les dynamiques régionales et nationales

2/ CONTRAT DE FILIÈRE

- Bilan 2018-2021 et évaluation des projets lauréats de l'appel à projets 2018-2020
- Evaluation de l'appel à projets 2018-2020
- Les actions menées : référentiel sur la rémunération artistique, contributions
- Les événements professionnels : Les rencontres régionales, la rencontre 2021
- Les journées professionnelles
- L'appel à projets "Coopération, création et territoires"

Faisant suite au contexte de l'année 2020, une partie de l'année 2021 s'est vue de nouveau contrainte par le contexte sanitaire, avec de nombreux reports et adaptations d'activités pour tous les acteurs. Secteur économiquement très fragile, les arts plastiques et visuels n'en sont pourtant pas moins foisonnants de projets artistiques de toutes dimensions, dans tous les territoires de la région.

Pour sa 4ème année d'existence, Astre s'est affirmé comme un acteur incontournable dans le paysage culturel régional, assurant ainsi une meilleure représentation des arts plastiques et visuels auprès des institutions, des collectivités territoriales et des différents acteurs régionaux. Cette visibilité s'est également accrue au sein du secteur, régionalement avec l'intégration de 11 nouveaux membres et nationalement, grâce au référentiel sur la rémunération artistique.

La vie du réseau et les rencontres entre les membres ont de nouveau été adaptées, avec l'organisation de rencontres dans les territoires, en proximité et des temps d'échanges en visioconférence.

Le bilan du contrat de filière pour les arts plastiques et visuels 2018-2021, dans son organisation, son animation et la portée de ses actions, a été réalisé courant 2021 et partagé avec les partenaires et les acteurs du secteur au cours de la rencontre régionale qui s'est tenue à Périgueux en novembre.

Cette rencontre a constitué un premier pas pour avancer ensemble vers de nouvelles perspectives et priorités pour le contrat 2022 - 2025.

Astre a désormais ouvert un terrain d'expérimentation en région, nourri par la diversité des activités artistiques que nous représentons. Souhaitons que 2022 nous offre des conditions plus sereines pour poursuivre ensemble les nombreux chantiers qu'ils restent encore à engager.

LES
MEMBRES,
LE CA,
L'ÉQUIPE

LES MEMBRES DE ASTRE EN 2021

.748 - Limoges

Abbaye Saint-André - Centre d'art
contemporain de Meymac

accès)s(cultures électroniques - Pau

L'Agence Créative - Bordeaux

Agence culturelle départementale
Dordogne-Périgord - Périgueux

Agence Sens Commun - Lormont

Les ailes du désir - Poitiers

Arcad - Anglet

Art nOmad - Arnac-la-Poste

Les arts au mur artothèque - Pessac

Atelier Bletterie - La Rochelle

AY128 - Ligugé

CAPC - Musée d'art contemporain de
Bordeaux

Captures - Royan

Carré Amelot - La Rochelle

Centre des livres d'artistes (CDLA) - Saint-
Yrieix-la-Perche

Centre d'art Image/Imatge - Orthez

Centre d'art La chapelle Jeanne d'Arc -
Thouars

Centre de Recherche sur les Arts du Feu et
de la Terre (CRAFT) - Limoges

Centre Intermondes - La Rochelle

Centre international d'art et du paysage de
l'Île de Vassivière - Beaumont-du-Lac

Chabram2 - Bellevigne

Chantier Public - Poitiers

Chapelle des Dames Blanches - La Rochelle

Château de la Borie - Solignac

Château d'Oiron - Centre des Monuments
Nationaux

Château de Saint-Auvent

Cité internationale de la tapisserie -
Aubusson

Collectif Acte - Poitiers

Le Confort Moderne - Poitiers

Connaissance de l'art contemporain -
Bordeaux

Consortium coopérative - Ligugé

COOP - Bidart

CPIE Littoral basque - Nekatoenea

résidence d'artistes - Hendaye

Documents d'artistes Nouvelle-Aquitaine -
Bordeaux

École Nationale Supérieure d'Art de
Limoges

Espace Paul Rebeyrolle - Eymoutiers

La Fabrique Pola - Bordeaux

La Fanzinothèque - Poitiers

La Forêt d'art contemporain - Sabres

Föhn - Bordeaux

Fondation d'entreprise Bernardaud -
Limoges

FRAC-Artothèque Nouvelle-Aquitaine -
Limoges

FRAC Nouvelle-Aquitaine MÉCA - Bordeaux

FRAC Poitou-Charentes - Angoulême

Goethe Institut Bordeaux

grOEp - Bordeaux

Le Groupe des cinq - Bordeaux

L'Horizon - La Rochelle

Labo Estampe - Boucau
 LAC&S Lavitrine - Limoges
 La Laiterie - Domaine des Etangs -
 Massignac
 La Maison - Bayonne
 La Maison du Patrimoine - Saint-Marc-la-
 Lande
 MC2a - Bordeaux
 META - Sainte-Radegonde
 La Métive - Moutier d'Ahun
 MJC La croisée des chemins - La
 Souterraine
 Musée d'art contemporain de la Haute-
 Vienne - Château de Rochechouart
 Musée des arts décoratifs et du design de
 Bordeaux
 Musée des Beaux-Arts de Bordeaux
 Musée des Beaux-Arts de Libourne
 Musée du Pays d'Ussel
 Le musée imaginé - Mérignac
 Musée national Adrien Dubouché - Cité de la
 Céramique Sèvres & Limoges - Limoges
 Nyktalop Mélodie - Poitiers
 Orbe - La Rochelle
 PAN ! - Limoges
 Peuple & Culture Corrèze - Tulle
 Pointdefuite - Bordeaux
 Pôle Expérimental des Métiers d'Art de
 Nontron et du Périgord-Limousin
 Association Pôle Magnetic - Bordeaux
 Pollen - Monflanquin

La Pommerie - Gentioux
 La Prairie des Possibles - Lys
 Quartier Rouge - Felletin
 La Réciproque - Anglet
 La Réserve - Bienvenue - Bordeaux
 Les Rives de l'Art - Bergerac
 Les Vivres de l'art - Bordeaux
 Rurart - Rouillé
 Le Second Jeudi - Bayonne
 Silicone - Bordeaux
 Treignac Projet - Treignac
 Villa Beatrix - Anglet
 Villa Pérochon - Centre d'art
 photographique d'intérêt national - Niort
 Winter Story in the Wild Jungle - Saint-
 Laurent-Médoc
 Zébra3 - Bordeaux

LES MEMBRES ACCUEILLIS EN 2021

L'assemblée générale du 14 juin 2021 a voté
 l'entrée de 8 nouveaux membres actifs :
 Association Pôle Magnetic - Bordeaux, Carré
 Amelot - La Rochelle, Chapelle des Dames
 Blanches - La Rochelle, Goethe Institut
 Bordeaux, Labo Estampe - Boucau, Musée
 des Beaux-Arts de Bordeaux, Orbe - La
 Rochelle, La Réciproque - Anglet

L'assemblée générale du 10 décembre 2021 a
 voté l'entrée de 3 nouveaux membres actifs :
 META - Sainte-Radegonde (24), Le Groupe
 des cinq - Bordeaux, Les Vivres de l'art -
 Bordeaux

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

—

YANN CHEVALLIER

directeur du Confort Moderne – coprésident

PIERRE OUZEAU

directeur artistique de l'Agence Culturelle
Départementale Dordogne-Périgord

CATHERINE TEXIER

directrice du FRAC-Artothèque Nouvelle-
Aquitaine – coprésidente

—

DOMINIQUE THÉBAULT

président de LAC&S Lavitrine – trésorier

LYDIE PALARIC

directrice de la Forêt d'Art Contemporain –
secrétaire

BENOIT PIERRE

membre du collectif Acte – secrétaire adjoint,
représentant au Ceser

—

SYLVIE DELIGEON

directrice de Rurart

FABIAN GENTAL

président de .748

FRÉDÉRIC LATHERRADE

directeur de Zébra3

MARIE-LINE DAUDIN

présidente de Chabram²

STÉPHANE LE GARFF

directeur de Nyktalop Mélodie

PAULINE MALE

directrice du CRAFT Limoges

AUORE CLAVERIE

directrice de La Métive

SANDRA PATRON

directrice du CAPC

CÉCILE ARCHAMBEAUD

directrice du Centre d'art Image/Imatge

5 réunions : 21 janvier, 10 mai, 14 juin, 1er
octobre, 10 décembre. Seule la réunion du 10
mai s'est tenue en présentiel à la Fabrique
Pola.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

—

CÉCILE VILLIERS

Directrice

MARC MANUEL-ROYER

chargé de gestion et d'administration

MORGANE BOULAY

déléguée à l'animation territoriale et à la
communication

ANAÏS ROUYER

en stage d'avril à mai en tant que chargée
du bilan du contrat de filière puis en CDD de
septembre à décembre en tant que chargée
du bilan et du renouvellement du contrat de
filière

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES :

—

L'assemblée générale prévue en mai a été
reportée en distanciel au 14 juin :

- Approbation du bilan d'activités 2020
- Approbation du bilan financier 2020,
certifié par le commissaire aux comptes
- Approbation de l'adhésion de 8 nouveaux
membres

L'assemblée générale du 10 décembre s'est
déroulée en distanciel :

- Approbation du projet d'activités et du
budget prévisionnel 2022
- Approbation de la grille de cotisation
2022
- Approbation de l'adhésion de 3 nouveaux
membres

VIE DU RÉSEAU

LES GROUPES DE TRAVAIL

Astre appuie son organisation sur la contribution de tous les membres à la définition des actions et à leur mise en œuvre, qu'elles concernent le réseau comme les enjeux professionnels du secteur.

vie du réseau - communication

Ce groupe de travail contribue à la définition de la stratégie de communication du réseau et au suivi du partenariat avec Junkpage.

4 réunions en 2021 :

- 22 janvier : comité de sélection des couvertures des suppléments Junkpage 2021
- 3 mars : préparation du supplément d'avril 2021
- 9 avril : préparation du supplément de juin 2021
- 1er juillet : préparation du supplément d'octobre 2021

contrat de filière - référentiel pour la rémunération artistique

Le référentiel pour la rémunération artistique conçu en 2020 est un outil qui a vocation à évoluer, par l'enrichissement des activités renseignées et la revalorisation des indicateurs déjà définis.

3 réunions en 2021 :

- 11 mars : Bilan du référentiel 2020 et identification des activités artistiques manquantes
- 4 juin : Echanges avec le réseau devenir. art
- 21 octobre : Echanges sur la communication du référentiel et les prochaines activités à renseigner.

contrat de filière - accompagnement / relais-ressources

Ce chantier a pour but d'identifier les formes et les champs d'accompagnement mis en œuvre dans l'écosystème des arts visuels, ainsi que de soutenir et développer

la fonction ressources professionnelles existante.

3 réunions en 2021 :

- 24 février : Rencontre et premiers échanges entre les membres développant une fonction ressources.
- 20 avril : deux demi-groupes ; l'un sur une cession d'information sur les coopératives d'activités et d'emploi avec la Coop A Cabana et l'autre sur les contrats de cession de droit d'auteurs et l'organisation d'une formation à ce sujet avec le CIPAC.
- 27 avril : réunion d'information "comment devenir organisme de formation" avec Julia Vincent et Nathalie Redant de CONFER.

contrat de filière - soutien aux journées professionnelles (ex-speed-meeting)

Définie en 2018, cette action a pour but de soutenir et faciliter l'organisation par les acteurs de rendez-vous professionnels. Les objectifs de ce groupe de travail sont : Analyser la méthodologie appliquée jusqu'ici et les actions soutenues ; Redéfinir les modalités de mise en œuvre.

- Une réunion le 18 mars 2021 pour reprendre le cadre et les objectifs de l'appel à organisateurs.

contrat de filière - commande artistique

Mode d'intervention multipartenarial, la commande artistique concerne l'ensemble de l'écosystème des arts plastiques et visuels. Ce chantier permettra de développer et d'enrichir les échanges avec tous les échelons de collectivités, de promouvoir la commande publique et de soutenir l'application et la mise en œuvre du "1%".

- Une réunion le 1er avril pour définir les objectifs de ce groupe de travail.

SESSION D'INFORMATION

Des sessions d'informations professionnelles sont proposées aux membres, soit à partir de besoins définis dans un groupe de travail (voir groupe relais-ressources avec Coop a Cabana et CONFER), soit dans le cadre de partenariats :

Le LABA : poursuite du partenariat démarré en 2020

- 11 octobre : « Opportunités de financements européens pour les femmes qui portent des projets culturels et/ou solidaires en faveur de l'égalité » - 5 places réservées aux membres
- Astre relaie le calendrier des réunions d'informations gratuites sur différents programmes européens.

On the move : dans la cadre de l'accompagnement PARI!

- 20 octobre « la mobilité européenne et la coopération internationale » / besoin défini par un questionnaire aux membres et production d'une fiche ressources suite à la réunion.

TEMPS RÉSEAU

Il s'agit de rassembler localement les membres d'un bassin de vie, lors de temps d'échanges, facilitant l'interconnaissance des membres entre eux et le partage d'informations.

Ils peuvent aussi être le support d'une coopération en vue de préparer une rencontre publique sur des thématiques professionnelles, comme ce fût le cas, au printemps 2021, à Bayonne et La Rochelle.

Calendrier des temps réseau 2021 :

- 2 & 3 février 2021 : **La Rochelle, Charente-Maritime** - en vue de l'organisation de la rencontre des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle Aquitaine - 5 membres représentés
- 10, 11 & 12 février : **Bayonne, Pyrénées Atlantiques** - en vue de l'organisation de la rencontre des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle Aquitaine - 5 membres représentés
- 3 & 4 mars : **Treignac, Corrèze** - 4 membres représentés
- 29 & 30 mars : **Solignac, Haute-Vienne** - en vue de l'organisation d'une rencontre des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle Aquitaine qui a été annulée suite au confinement d'avril 2021.
- 13 juillet : **Bordeaux, Gironde** - 9 membres représentés
- Octobre 2021 : **Creuse** annulé - temps réseau reporté à 2022



De gauche à droite, les noms des artistes pour lesquels les oeuvres ont été choisies pour les premières et dernières de couverture des suppléments Junkpage 2021: Jeanne Ducau, Aurélien Mauplot, Nancy Lamontagne, Angéline Netsanet, Camille Lapouge, Pierre-Charles Jacquemin

COMMUNICATION

Le site Internet : une ressource pour les professionnels

Le site Internet du réseau, www.reseau-astre.org s'est confirmé comme support de diffusion d'informations professionnelles avec une fréquentation majoritaire des pages concernant le référentiel sur la rémunération artistique, les annonces professionnelles, l'appel à projets, la présentation du réseau et la liste des membres.

Page	Pages vues	Vues uniques	Temps moyen passé sur la page
	33 388 % du total: 100,00 % (33 388)	27 689 % du total: 100,00 % (27 689)	00:01:42 Valeur moy. pour la vue: 00:01:42 (0,00 %)
1. /	7272 (21,78 %)	5891 (21,28 %)	00:01:04
2. /contrat-de-filiere/referentiel/	4372 (13,09 %)	3764 (13,59 %)	00:04:04
3. /ressources/annonces/	3261 (9,77 %)	2656 (9,59 %)	00:01:57
4. /reseau/presentation/	2697 (8,08 %)	2089 (7,54 %)	00:01:06
5. /contrat-de-filiere/appel-a-projets/	2594 (7,77 %)	2216 (8,00 %)	00:02:36
6. /membres/	2038 (6,10 %)	1491 (5,38 %)	00:01:56
7. /contrat-de-filiere/presentation/	1644 (4,92 %)	1221 (4,41 %)	00:01:12
8. /actions/agenda-des-membres/	1358 (4,07 %)	1016 (3,67 %)	00:00:41
9. /ressources/informations-professionnelles/	719 (2,15 %)	605 (2,18 %)	00:02:09
10. /reseau/contacts/	717 (2,15 %)	628 (2,27 %)	00:02:19

Chiffres de fréquentation de reseau-astre.org en 2021

La page "ressources professionnelles" s'est adaptée à la période de crise sanitaire en diffusant les informations sur les aides d'urgence, les décrets concernant les conditions d'accès public des lieux, les recommandations de l'Etat.

Partenariat avec Junkpage 2021

Notre partenariat avec Junkpage s'est poursuivi en 2021 avec la publication de trois suppléments en avril, juillet-août et octobre.

Chaque supplément est agrafé au centre du magazine junkpage. Celui-ci est imprimé à 22 000 exemplaires et diffusé dans 950 lieux en Nouvelle-Aquitaine. Au-delà de la diffusion du magazine Junkpage, 8 000 suppléments tirés à part sont distribués chez les membres.

En 2021, le contenu de chacun des suppléments était le suivant :

- la présentation du réseau et de ses objectifs, la carte et la liste des 85 membres.
- un dossier rédactionnel sur une

thématique réalisé par les journalistes de Junkpage

- un agenda des membres - présentation des programmations des membres par département
- deux œuvres d'artistes reproduites en première et quatrième de couverture, avec une présentation des auteurs à chaque numéro. Les droits de reproduction sont rémunérés à hauteur de 750€ par artiste. En 2021, les artistes sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures étaient Jeanne Ducau, Aurélien Mauplot, Angéline Netsanet, Nancy Lamontagne, Camille Lapouge et Pierre-Charles Jacquemin.

Un bilan positif, pour Astre et pour Junkpage :

- sur le contenu rédactionnel : l'emploi d'un vocabulaire simple pour décrire la réalité des métiers et des activités des membres. Les deux journalistes de Junkpage qui ont écrit les articles ont également apprécié d'effectuer ce travail, elles deviennent, au fil du partenariat, spécialistes des enjeux des arts plastiques et visuels.
- sur la diffusion : Junkpage fournit un réel effort pour amplifier sa diffusion dans toute la région.
- sur la visibilité : elle a été particulièrement appréciée par les membres en milieu rural. Intérêt de donner une visibilité importante aux arts visuels dans une revue qui s'intéresse à tous les champs disciplinaires artistiques. Les suppléments sont aussi très bien identifiés par les pouvoirs publics.

Les réseaux sociaux : amplifier la visibilité des actions des membres et du réseau

Audience en 2021 :

- Facebook : 4 002 abonnés - (3 642 abonnés en 2020)
- Instagram : 1 284 abonnés - (416 Abonnés en 2020 - création du compte le 16 décembre 2020)

Les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) sont les canaux privilégiés pour relayer les programmations des membres plusieurs fois par semaine.

Plus ponctuellement, des informations professionnelles et les événements organisés par Astre y sont également valorisés.

Les lettres d'information

13 newsletters internes, réservées aux membres avec 297 abonnés et 16 newsletters externes, suivis par 1 329 abonnés (1240 abonnés en 2020).

- La lettre d'information interne est destinée aux membres de Astre et à leurs équipes. Ses contenus relèvent de la vie associative du réseau, de la participation aux groupes de travail et de l'organisation des projets.
- La lettre d'information externe, s'adresse à toute personne demandant, via le site internet, à s'abonner. Son contenu reprend les actualités et les informations professionnelles du secteur. Il s'agit majoritairement de structures, collectivités, institutions, artistes, et professionnels.

UNE ENGAGEMENT DANS LES DYNAMIQUES RÉGIONALES ET NATIONALES

Le CESER, Conseil économique, social et environnemental régional

Astre siège au Conseil économique, social et environnemental de Nouvelle-Aquitaine. Il est représenté par Benoit Pierre, seul artiste plasticien en France à siéger au sein d'un CESER.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional, seconde assemblée de la Région, assume un rôle consultatif auprès du Conseil régional. Il examine entre autres le budget à toutes ses étapes et les différents documents de planification en amont de leur adoption. Il répond aux demandes d'avis et d'études du Président du Conseil régional (saisine). Conformément à la loi NOTRe, il a vu se renforcer depuis 2016 sa capacité à contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.

En 2021, le CESER renouvelle sa gouvernance :

Emmanuelle Fourneyron, une Présidente qui porte une ambition de lutte contre les précarités, les pauvretés, les inégalités et les discriminations à travers la suggestion d'une feuille de route : « Néo Societas ».

Au cours de l'année 2021, le CESER a apporté sa contribution aux réflexions de long terme, sur différents thèmes : agroécologie, télétravail, biodiversité et gestion de l'eau pour ne citer que quelques-uns des travaux marquants. Le CESER a aussi entamé plusieurs travaux qui se poursuivent au cours de cette année 2022 : sur les activités du soin et du lien social, sur la pauvreté et la précarité en Nouvelle-Aquitaine*, sur le rôle des patrimoines dans l'aménagement des territoires**, sur la politique énergétique, sur la jeunesse... Il a

* Une contribution particulière de notre secteur est prévue en 2022

** Une contribution importante de notre secteur a été réalisée en 2021, voir publication prochaine prévue en 2022

enfin, transversalement et collectivement, continué à dessiner les contours de «Néo Societas», cette grande feuille de route consacrée aux enjeux sociaux et sociétaux, complémentaire à «Néo Terra», et que le CESER appelle de ses vœux comme second pilier de la politique régionale.

En 2021, le CESER s'est prononcé sur des dossiers importants et structurants pour la Nouvelle-Aquitaine et notamment le projet de Contrat de Plan État- Région, les grands projets d'infrastructures, la formation... L'Assemblée a ainsi pu apporter aux élus du Conseil régional et à son exécutif, un éclairage différent, parfois critique mais toujours constructif sur les politiques régionales présentées.

En 2021, le CESER Nouvelle-Aquitaine s'est aussi résolument inscrit dans la volonté de poursuivre et d'approfondir les différents échelons de coopérations avec les CESER français de l'Atlantique et avec les CESER – CES des régions atlantiques européennes au sein du Réseau Transnational Atlantique (RTA). À l'heure où les Régions de la Commission de l'Arc Atlantique promeuvent la création d'une macro-région atlantique, quels regards, quels enjeux, quels rôles pour les sociétés civiles organisées et au-delà, pour les citoyens, dans le projet européen et ses différentes traductions politiques et opérationnelles ?

Benoît Pierre poursuit ainsi sa mission de conseiller auprès du CESER et participe aux travaux de la Commission 4 « Economie », de la Commission transversale B « Evaluation des politiques régionales », travaille avec le Groupe Inter-Assemblées « Enseignement Supérieur – Recherche ». A l'invitation de la nouvelle Présidente du CESER, il rejoint le Groupe de Travail « Néo Societas » en janvier 2022.

Le CIPAC, réseau national des professionnels de l'art contemporain

Astre est membre du conseil d'administration du CIPAC. Il est représenté par Catherine Texier, élue vice-présidente du CIPAC, et par Frédéric Latherrade, suppléant.

Le CIPAC est la Fédération nationale des professionnels de l'art contemporain. Il fédère à ce jour 32 réseaux ou fédérations ; organise des rencontres et des ateliers réunissant professionnels, artistes, responsables politiques et institutionnels ; mène des actions relatives aux politiques publiques (travaux législatifs ou parlementaires), participe aux instances paritaires, expertises de programmes et de projets (création, éducation artistique et culturelle, recherche en art...).

Contributions de Astre :

Participation à l'étude menée par l'Observatoire des Politiques Culturelles sur une commande du CIPAC sur la mobilité à l'international des artistes.

Participation aux Assises le 29 novembre : présentation du référentiel sur la rémunération artistique de Astre par Catherine Texier.

Collectif des réseaux culturels en Nouvelle-Aquitaine

Ce collectif regroupe CINA (cinémas indépendants), LINA (librairies indépendantes), Grand'Rue (arts de la rue), 535 (salles de spectacles et festivals), le Pôle Culture et Richesses Humaines, RIM (musiques actuelles), AENA (éditeurs indépendants) et Astre.

Objectifs : générer une interconnaissance entre secteurs culturels, partager nos problématiques communes, coordonner une représentation de nos intérêts communs auprès de la DRAC, la Région, les départements et tous les niveaux de collectivités.

La participation active de Astre ouvre à une meilleure visibilité et connaissance des arts plastiques et visuels dans le paysage culturel régional et auprès des institutions :

- contribution à l'étude l'ITEMM (Institut technologique européen des métiers de la musique) sur la mesure du risque de propagation virale dans les lieux culturels
- contribution à la création de la plateforme régionale LOIC - accompagnement des acteurs culturels
- partenariat pour l'écriture d'un référentiel de la norme ISO 26 000 (Responsabilité sociétale des organisations) en matière culturelle, porté par le RIM - réponse à un appel à projets en 2022

Accompagnement PARI! sur la coopération internationale

Astre a été identifié par l'Institut Français et le Ministère de la Culture pour bénéficier d'un accompagnement par On The Move. L'accompagnement individuel a permis de mieux identifier les ressources disponibles pour les acteurs, facilitant les mobilités entrantes et sortantes et en assurer une meilleure diffusion. La partie collective de l'accompagnement a permis de créer des liens avec d'autres réseaux territoriaux et des réseaux nationaux, ouvrant la voie à des échanges européens concernant la rémunération des artistes. Cet accompagnement se poursuivra sur le premier semestre 2022.

Participation à des réunions d'informations

Rencontres inter-associatives de la FRAAP, 8 et 9 avril : intervention de Benoit Pierre sur le contrat de filière arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine et de Cécile Villiers sur le référentiel pour la rémunération artistique.

Infos pros de la Fabrique Pola, 11 mai : présentation de Astre et du référentiel sur la rémunération artistique par Cécile Villiers. Présentation du contrat de filière le 10 décembre pour la DGCA - Ministère de la culture auprès de conseillers, par Catherine Texier

Présentation le 13 décembre du contrat de filière au CA du réseau Occitanie Air de Midi, membre du CIPAC, par Cécile Villiers.

Intervention le 16 décembre pour la Coopérative des Tiers-Lieux : "Accueillir des artistes en résidence dans un tiers-lieu", par Cécile Villiers.

2. LE CONTRAT DE FILIÈRE

CONTRAT DE FILIÈRE

L'année 2021 est celle du bilan de 4 années de contrat de filière, restant à ce jour unique en France.

Ce travail, présenté en Comité de Pilotage le 15 septembre, a servi de base à la définition des perspectives du prochain contrat, dont la négociation aboutira pendant le premier semestre 2022.

Pendant le premier semestre, le Comité Technique s'est concentré sur l'établissement et le lancement de l'appel à projets. Les négociations ont permis d'assurer un doublement de l'enveloppe initiale attribuée à cet appel, atteignant 250.000€

La seconde partie de l'année a été consacrée au bilan présenté pendant la Rencontre régionale en novembre à Périgueux et à la préparation des échéances devant amener à la signature du prochain contrat le 28 juin 2022.

Le réseau est représenté dans les instances du Comité technique et du Comité de Pilotage par son bureau : Yann Chevallier, Pierre Ouzeau, Lydie Palaric, Benoit Pierre, Catherine Texier, Dominique Thebault.

BILAN DU CONTRAT 2018-2021 ET ÉVALUATION DES PROJETS LAURÉATS DE L'APPEL A PROJETS 2018-2020

A l'issue de près de 2 ans de concertation dans le cadre du SODAVI, le contrat de filière en faveur des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine s'est défini comme le plan d'actions pour mettre en œuvre des propositions exprimées par les acteurs. Signé le 28 juin 2018, ce type de contractualisation reste à ce jour, pour ce secteur, unique en France. Prévu à l'origine sur la période 2018 - 2020, le contrat a été prorogé d'une année en tenant compte du contexte de crise sanitaire depuis 2020.

Les moyens financiers attribués à la réalisation des actions sont répartis à part égale entre l'Etat et la Région à hauteur de 125.000€ chacun.

- 125.000€ sont versés à Astre pour la mise en œuvre d'actions collectives au service de la structuration de la filière.
- 125.000€ sont versés directement par l'Etat et la Région aux lauréats de l'appel à projets expérimental "Coopération, création et territoires". En réponse à la situation traversée par les acteurs en 2020, l'enveloppe a été réévaluée à hauteur de 200.000€ et 250.000 € en 2021.

Principes et objectifs

Le contrat de filière a constitué une référence pour la mise en œuvre des objectifs, nombreux et ambitieux, et à leur adaptation au contexte de crise et d'urgence depuis le printemps 2020. En toutes circonstances, les principes fondamentaux inscrits dans ce contrat ont défini les valeurs portées par les actions :

- Le soutien à la liberté de création
- L'union de toutes les composantes de l'écosystème des arts plastiques
- L'équité territoriale
- L'horizontalité des relations entre

- toutes les parties prenantes
- La coopération des acteurs à toutes les échelles infrarégionales
- L'amélioration et consolidation des conditions de l'emploi et de la formation professionnelle
- Le droit à l'expérimentation et à l'innovation
- L'égalité d'accès à l'information pour tous les acteurs des arts plastiques et visuels

Les objectifs définis étaient les suivants :

- La reconnaissance du travail de l'artiste
- Le développement artistique et culturel territorial par la coopération
- L'innovation, le développement économique et le rayonnement de la scène artistique régionale
- L'accès aux pratiques artistiques et culturelles

Les actions mises en œuvre y ont répondu le plus souvent de manière transversale et agile selon les contextes. Dans tous les cas, le contrat de filière s'est affirmé de manière opérante comme :

> Outil de co-construction de politiques publiques culturelles, il encadre les relations partenariales entre l'Etat et la Région et un représentant des acteurs des arts plastiques et visuels, Astre. Cet espace de dialogue s'est mis en œuvre dans la construction de l'appel à projets et s'est avéré particulièrement opérant dès le début de la crise sanitaire au printemps 2020.

> Outil de structuration du secteur, les actions ont permis d'agir en termes :

- de visibilité des arts plastiques et visuels auprès des autres acteurs culturels régionaux, des différentes échelles de collectivités territoriales, des organisations professionnelles nationales.
- d'actions sur les pratiques professionnelles des acteurs des arts plastiques et visuels en favorisant l'interconnaissance et les coopérations.
- de développement d'une culture et de valeurs de travail communes avec la création du référentiel pour la rémunération artistique.
- de production et de diffusion de ressources professionnelles, d'informations et d'accompagnement

des acteurs.

ÉVALUATION DE L'APPEL A PROJETS 2018-2020

Mission menée par Anaïs Rouyer dans le cadre d'un stage en licence CoMedia - IUT Bordeaux Montaigne du 6 avril au 16 juillet auprès de Astre, tutorée par Cécile Villiers, directrice.

L'appel à projets "Coopération, création et territoires" constitue une action phare du contrat à plusieurs titres :

Il constitue 50% de l'enveloppe budgétaire (125.000 €) financée à parité par l'Etat et la Région. Dans le contexte de la crise sanitaire, le montant de cette dernière a été augmenté de 60% pour atteindre 200.000€ en 2020 et 250.000 en 2021.

Il reprend les enjeux majeurs du contrat : la coopération entre les acteurs dans et hors des arts plastiques et visuels, la création artistique au cœur de toutes les activités, la prise en compte de tous les territoires de Nouvelle-Aquitaine.

Il fait l'objet d'une co-construction permanente entre les trois signataires du contrat.

Méthodologie de l'évaluation :

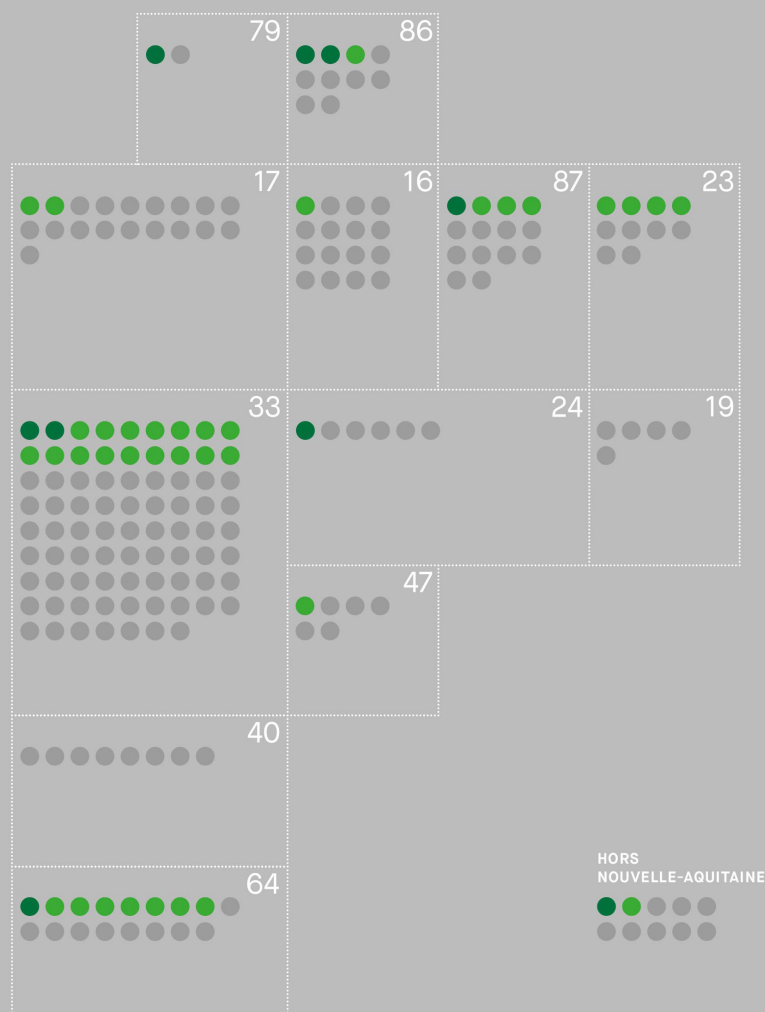
Recueil des retours d'expérience des lauréat.e.s des appels à projets 2018, 2019 et 2020, au travers de deux dispositifs complémentaires :

un questionnaire à remplir en ligne du 4 mai au 15 juin 2021.

des entretiens, réalisés entre le 19 avril et le 18 juin en présentiel, par téléphone ou en visio, d'une durée de 30 minutes à une heure environ, avec les lauréat.e.s volontaires pour approfondir certaines thématiques du questionnaire.

Le questionnaire en ligne a recueilli 21 réponses, et 21 entretiens d'une durée moyenne de 45 minutes ont pu être réalisés.

Répartition des projets candidats (●) et lauréats (personnes physiques (●) personnes morales (●)) par département entre 2018 et 2020



Entre 2018 et 2020 :
200 candidatures, 45 lauréats dont 9 personnes physiques.

Liste des lauréats (2018–2020)

16 Charente

Les Modillons (2018)

17 Charente-Maritime

La Coopérative (2019)

Essence Carbone (2020)

23 Creuse

Quartier Rouge (2018)

La Métive (2018 et 2020)

Climats Artistiques (2020)

24 Dordogne

Camille Lapouge (2018)

33 Gironde

Réseau ESA Nouvelle-Aquitaine –

Le Grand Huit (2018)

Association Silicone (2018)

Zébra 3 (2018 et 2019)

Association ppLab (2018)

L'Agence Créative (2018 et 2020)

Documents d'artistes

Nouvelle-Aquitaine (2018)

Anne Moirier (2018)

Connectif Plateforme Créative (2019)

Anne-Laure Boyer (2019)

Cie Les Marches de l'Été (2019)

Groep – Collectif d'artistes (2019)

Association Disparate (2020)

BAM projects (2020)

Agence Sens Commun (2020)

Pointdefuite (2020)

Cie Winter story in the wild jungle (2020)

47 Lot-et-Garonne

Le Belvédère (2018 et 2020)

64 Pyrénées-Atlantiques

Association Image-Imatge (2018)

Natacha Sansoz (2018)

CPIE Littoral basque – résidence

Nekatoenea (2019)

La Maison (2019)

Arcad (2019)

À Propos (2020)

Le Second jeudi (2020)

TRAM-E (2020)

79 Deux-Sèvres

Dominique Robin (2018)

86 Vienne

David Falco (2018)

Véronique Béland (2019)

Le Confort moderne (2019)

87 Haute-Vienne

LAC&S Lavitrine (2018 et 2019)

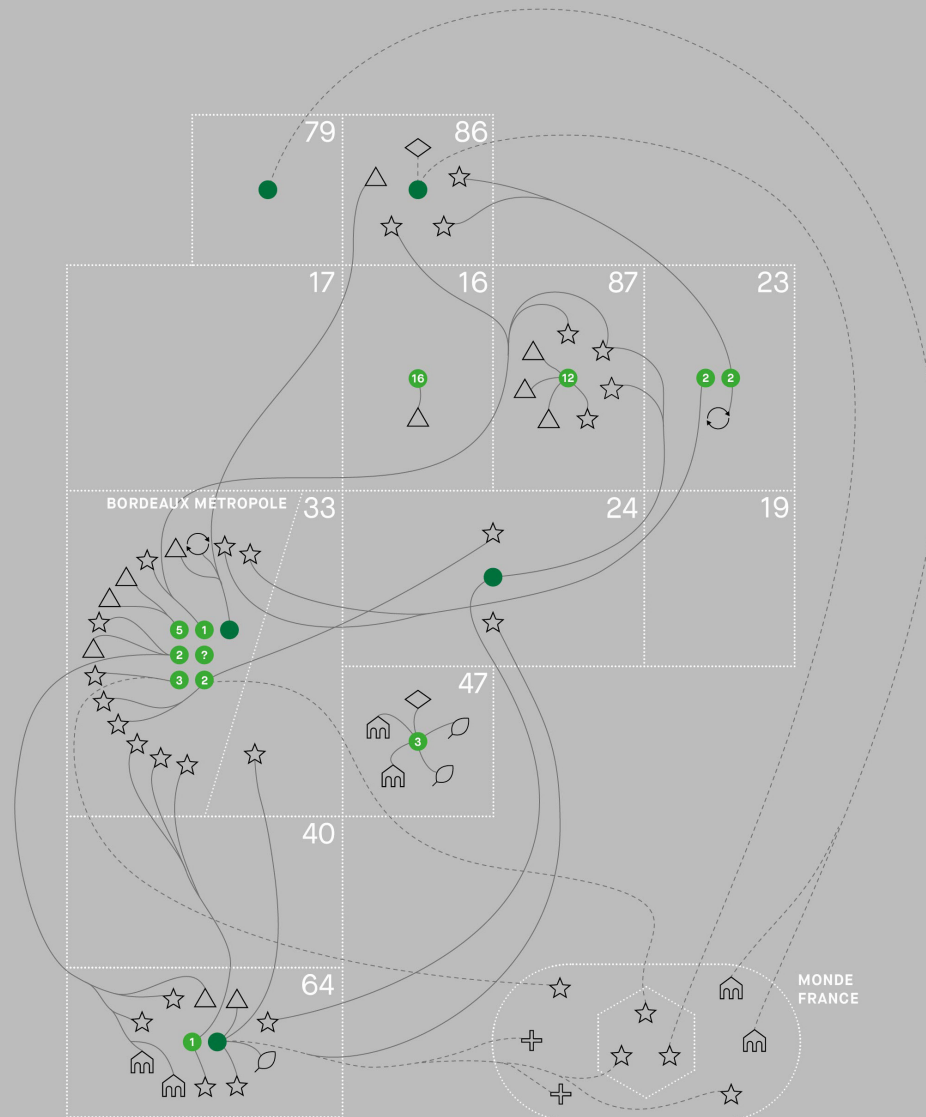
CAUE 87 (2019)

Isabelle Braud (2020)

Hors Nouvelle-Aquitaine

Florian Houssais (2020)

Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional en 2018

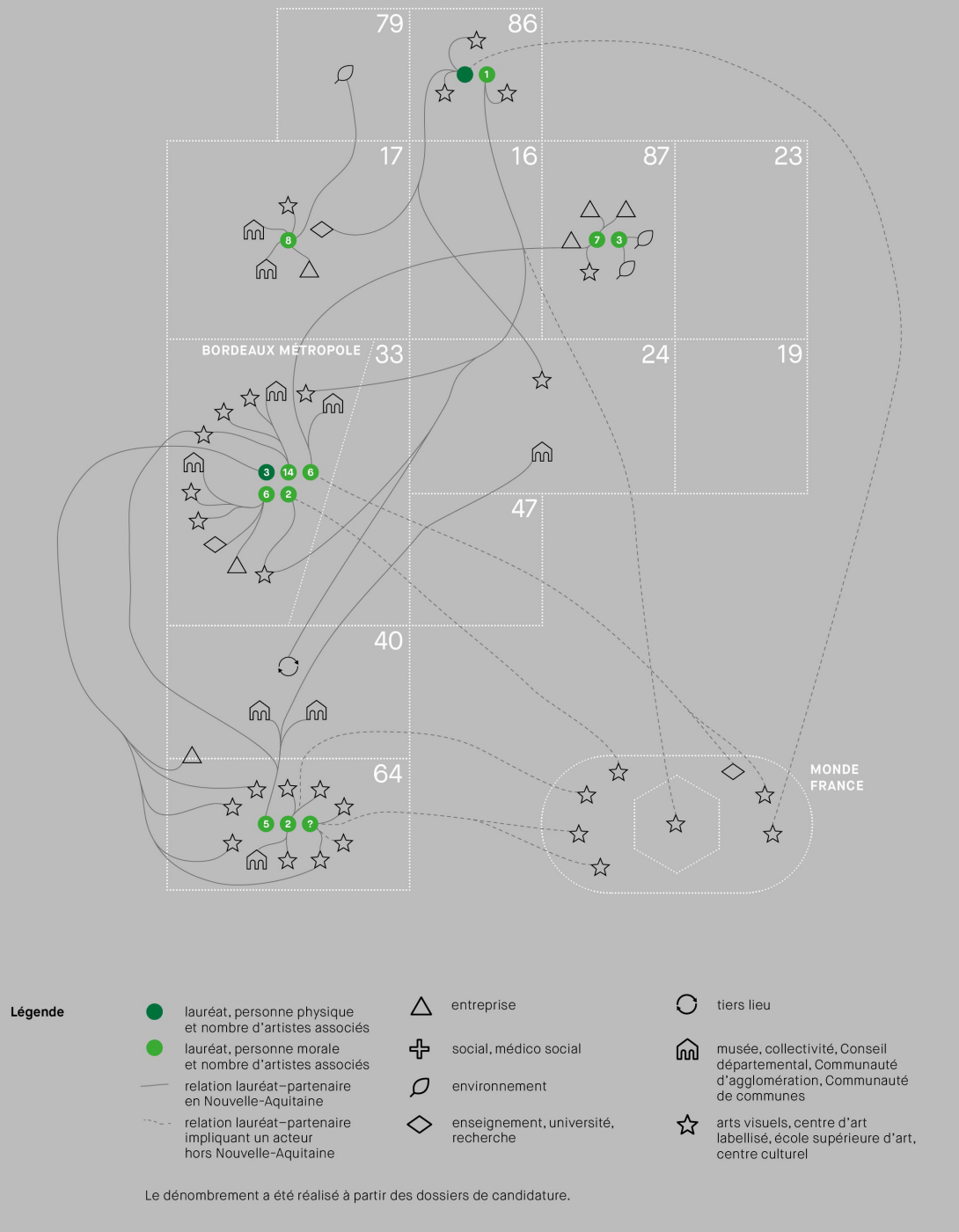


Légende

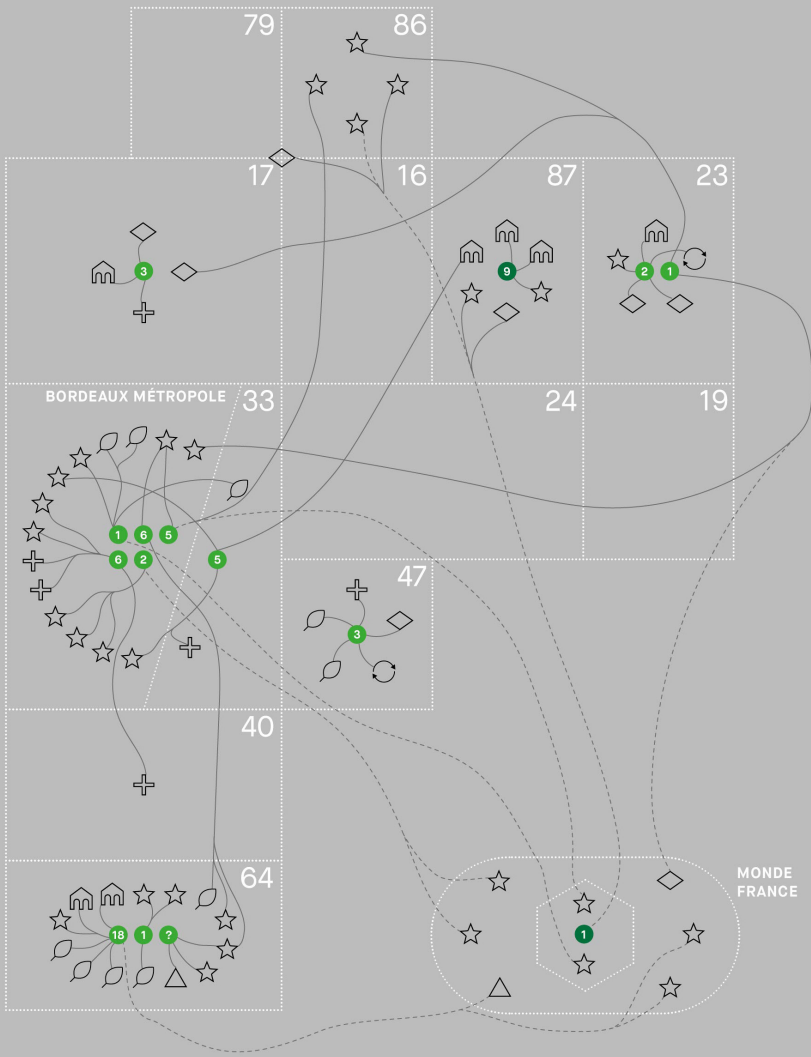
- | | | |
|--|---------------------------------------|--|
| ● lauréat, personne physique et nombre d'artistes associés | △ entreprise | ○ tiers lieu |
| ● lauréat, personne morale et nombre d'artistes associés | + social, médico social | 🏠 musée, collectivité, Conseil départemental, Communauté d'agglomération, Communauté de communes |
| — relation lauréat-partenaire en Nouvelle-Aquitaine | 🌿 environnement | ☆ arts visuels, centre d'art labellisé, école supérieure d'art, centre culturel |
| - - - relation lauréat-partenaire impliquant un acteur hors Nouvelle-Aquitaine | ◇ enseignement, université, recherche | |

Le dénombrement a été réalisé à partir des dossiers de candidature.

Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional en 2019



Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional en 2020

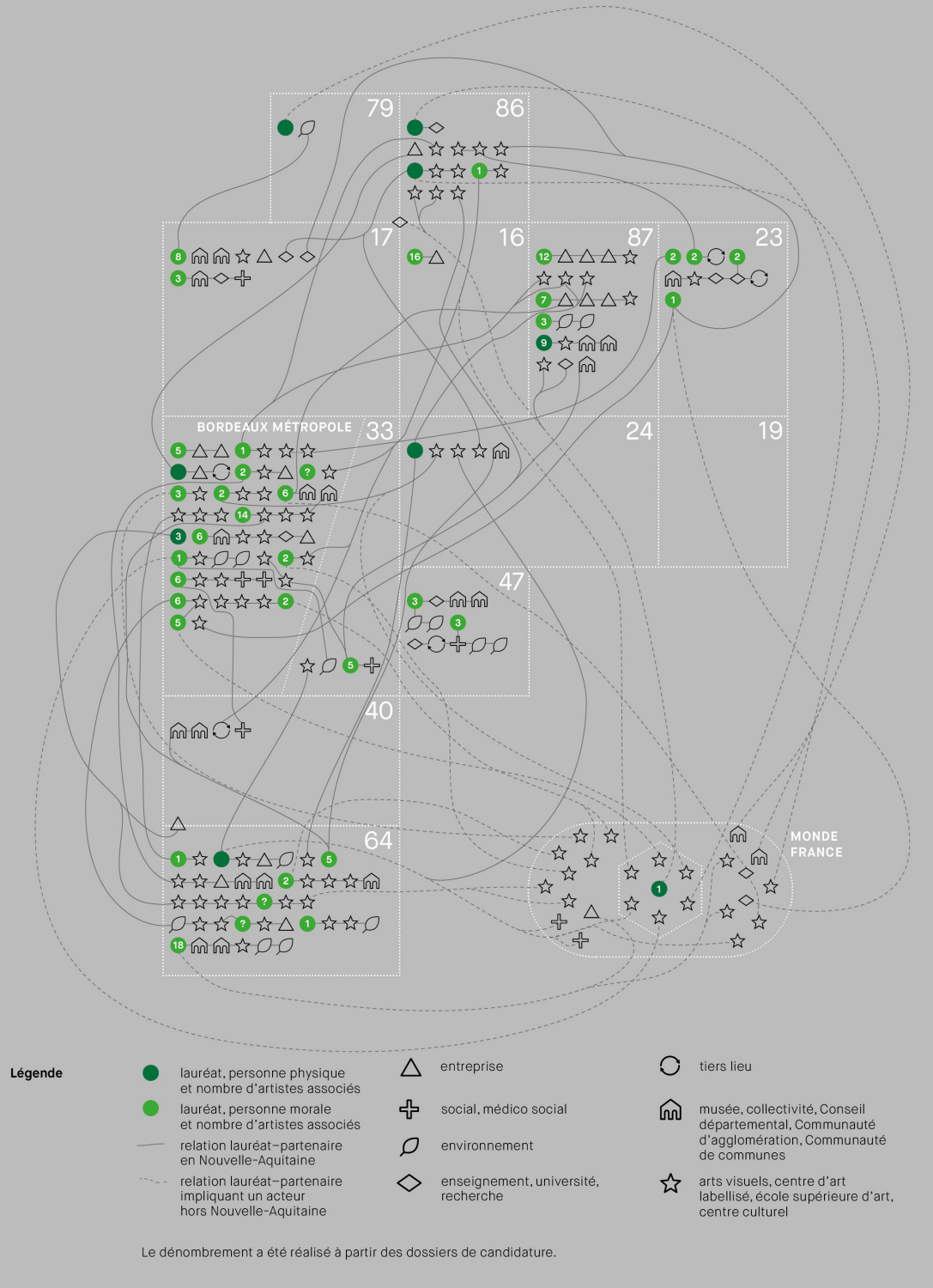


Légende

- lauréat, personne physique et nombre d'artistes associés
- lauréat, personne morale et nombre d'artistes associés
- relation lauréat-partenaire en Nouvelle-Aquitaine
- - - relation lauréat-partenaire impliquant un acteur hors Nouvelle-Aquitaine
- △ entreprise
- + social, médico social
- ◊ enseignement, université, recherche
- tiers lieu
- 🏛️ musée, collectivité, Conseil départemental, Communauté d'agglomération, Communauté de communes
- ☆ arts visuels, centre d'art labellisé, école supérieure d'art, centre culturel

Le dénombrement a été réalisé à partir des dossiers de candidature.

Relations des partenaires des projets lauréats dans le territoire régional de 2018 à 2020



Clés d'analyse des projets lauréats :

Les projets évalués constituent un panel de la richesse qui sous-tend la dynamique des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine. Ils mettent en lumière les effets bénéfiques des démarches de coopération encouragées dans le cadre de l'appel à projets.

Ces effets ont impacté tant la recherche artistique, le parcours des artistes que le rapport global à l'environnement professionnel. Les projets ayant favorisé la coopération en proximité ont agi directement sur la densité et la nature des liens humains créés dans les territoires de l'action. Enfin, ces projets collectifs ont souvent emmené leurs participant.e.s vers de nouveaux champs d'expériences et ont constitué un terreau fertile pour la création de relations avec des partenaires hors du champ des arts visuels, socialement ou géographiquement éloignés. Dans tous les cas, les lauréats témoignent de l'ouverture générée à une diversité de nouvelles personnes et organisations et de la création de réseaux, appelés à se renforcer dans le temps.

Au coeur des projets artistiques, les enjeux de la rémunération du travail

La rémunération artistique constitue un enjeu majeur et transversal des actions du contrat de filière. A ce titre, une attention particulière a été portée à cette question dans les projets sélectionnés par le comité d'attribution. L'évaluation des projets lauréats a par ailleurs mis en avant différentes problématiques liées à la rémunération du travail au sein des projets. Interrogés sur ce sujet, des porteurs de projets remarquent que si les rémunérations des artistes sont globalement à la hausse depuis 2018, les montants attribués sont estimés en deçà des sommes qu'il leur semblerait juste d'atteindre. On note également la perdurance concomitante d'un manque de moyens pour rémunérer les missions sur certaines fonctions supports et prestations, tout aussi nécessaires au succès des projets artistiques (accompagnement, production, scénographie, commissariat, édition etc).

Des mutualisations activées, un rayonnement des actions amplifié

La mise en place des projets a reposé sur une répartition des missions entre les partenaires qui y sont engagés et a été l'occasion de mutualiser des espaces, des compétences, des ressources humaines et des idées, permettant de faire émerger des formes artistiques qualitatives et souvent une amplification territoriale, notamment grâce à un rayon de diffusion élargi. La coopération a constitué le plus souvent un outil facilitant des dynamiques collectives entre tous les acteurs, en renforçant la construction d'une culture de travail commune.

Les rencontres entraînant les rencontres, de nouveaux développements ont surgi dans une large partie des projets lauréats : nouveaux partenaires qui se sont agrégés, prolongement des phases de diffusion, circulation élargie des expositions, proposition ou prolongation de résidences de création ou de territoire. Ainsi, les effets de l'appel à projets sur l'écosystème – en région et au-delà – dépassent de loin les frontières temporelles et territoriales des périodes de création soutenues.

La richesse des relations humaines, vecteur de transfert de savoirs et savoir-faire

Les artistes et partenaires, investi.e.s dans ces expériences communes, ont acquis des connaissances nombreuses et diverses au travers des échanges, découvert des pratiques, des techniques, des territoires et les savoirs et savoir-faire qui y sont liés. Cet apprentissage s'est traduit par un transfert informel de connaissances, qui participe au développement des personnes, quelle que soit leur place dans le projet, artistes, partenaires, publics, en un mot de tou.te.s. Ce panel de savoirs et de savoir-faire englobe des champs aussi divers que la botanique, l'agropastoralisme, les techniques photographiques, la radiodiffusion, la symbolique des rêves, la mythologie, l'histoire, la géologie, les langues, la navigation en canoë, la tonnellerie, l'architecture et l'urbanisme, la biologie marine, l'ergonomie, le codage informatique, l'intelligence artificielle etc. La grande majorité des projets ont intégré

des partenaires issus d'autres champs que celui des arts plastiques et visuels, favorisant ainsi la transversalité des pratiques artistiques et son inscription dans divers champs : environnemental, social, historique, médico-psychologique, scientifique...

Les actions menées dans le cadre de l'appel à projets inscrivent l'art et le travail de création artistique dans son utilité sociale, comme vecteur d'étude, de recherche, d'appréhension du monde et des autres en lien avec les problématiques sociologiques, environnementales et professionnelles du monde contemporain.

Le bilan et l'évaluation sont disponibles en intégralité sur le site internet : <http://reseau-astre.org/contrat-de-filiere/presentation/>

LES ÉVÉNEMENTS

PROFESSIONNELS : LA RENCONTRE DES ACTEURS DES ARTS PLASTIQUES ET VISUELS EN NOUVELLE-AQUITAINE ET LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES

Les rencontres des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine en 2021

Après l'annulation de l'édition prévue à Anglet en 2020, 2 journées de Rencontres régionales ont été organisées, en conservant la thématique la création, les ateliers et la rémunération des artistes comme enjeux de développement des territoires.

Ce programme, issu d'un travail collectif impliquant des représentants des collectivités, les partenaires du contrat de filière et des membres du conseil d'administration de Astre, a pu se réaliser grâce à l'implication des membres localement :

Vendredi 28 mai à Bayonne :

61 participants

Intervenants :

Sur la rémunération artistique : Lidia LELONG, artiste du collectif LAC&S Lavitrine, membre de Astre et Emmanuel SIMON, artiste plasticien et membre du collectif La Buse ;

Sur les ateliers : Mathieu DUVIGNAUD, membre du Collectif Essence Carbone dont les ateliers sont installés dans l'Hôpital psychiatrique Marius Lacroix à La Rochelle, Annie CATELAS, coordinatrice des Ateliers de la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps et Sandrine AZARA, artiste aux Ateliers de la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps ;

Modération par les membres de Astre : Aude NOGUÈS, Le Second Jeudi, Julie LAYMOND, COOP et François LOUSTAU, directeur de La Maison.

Mardi 8 juin à La Rochelle :

77 participants

Intervenants :

Sur la rémunération artistique : Lidia

LELONG, artiste du collectif LAC&S
 Lavitrine, membre de Astre et Aurélien
 CATIN, auteur du livre Notre condition, essai
 sur le salaire au travail artistique, membre
 du collectif La Buse et de l'association
 d'éducation populaire Réseau Salarial ;
 Sur les ateliers : Anne-Hélène FROSTIN,
 cheffe du service arts visuels à la mairie de
 Bordeaux, Aude NOGUÈS, responsable du
 Second Jeudi - la Villa Madeleine à Bayonne,
 Marie LADONNE, co-directrice stratégique
 et cheffe de projet panOramas, Grand projet
 des villes Rive droite - Bordeaux Métropole,
 Anne-Sophie CHAPPELLIÈRE, chargée
 des équipements artistiques de la Ville
 de Besançon et responsable des Ateliers
 d'Artistes de Besançon ;
 Modération par les membres de Astre :
 Frédéric LEMAIGRE, directeur de Captures
 et Alexia ATMOUNI, artiste à l'Atelier
 Bletterie.

Rencontre des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle- Aquitaine à Périgueux

Lundi 15, Mardi 16 et Mercredi 17 novembre :
 108 participants*

*Notre fichier d'inscriptions recensait
 130 personnes inscrites. Cependant nous
 comptons une vingtaine d'absents, cela
 peut s'expliquer par la mise en place du pass
 sanitaire et du début de la 5e vague covid.

La décision tardive de maintenir cet
 événement et sa communication ont sans
 doute limité le nombre d'inscriptions, tout
 comme le contexte général. Cependant,
 de nombreux types d'acteurs ont été
 représentés, à commencer par les artistes
 qui constituaient près de la moitié des
 participants.

La Rencontre s'est affirmée comme :

- un temps politique avec la présence
 de Charline Claveau, vice-présidente
 à la Culture de la Région et Maëlys
 Descazeaux, directrice régionale des
 affaires culturelles qui ont participé
 aux échanges collectifs avec les
 participants.
- un temps convivial et d'échanges
 informels, particulièrement précieux
 dans le contexte actuel.

- une programmation artistique
 appréciée,
- un rendez-vous identifié nationalement
 avec la participation de représentants
 de réseaux territoriaux (devenir.art,
 Plan d'est, a.c.b) et d'organisations
 nationales (CAAP, CIPAC, FRAAP) qui
 sont intervenus dans les tables-rondes.
- une mobilisation importante des
 lauréats de l'appel à projets pour
 témoigner des projets soutenus.

A cette occasion, Astre a diffusé une édition
 intitulée Coopération, création et territoires
 : 36 projets soutenus par le contrat de filière
 arts plastiques et visuels en Nouvelle-
 Aquitaine de 2018 à 2020.

PROGRAMME

Lundi 15 novembre : Visites d'exposition,
 performances et rencontres avec des
 artistes

- Exposition "LA VIE SOUTERRAINE" en
 présence de l'artiste Camille LAVAUD
 aux Archives départementales de la
 Dordogne
- Exposition "DES SOURIS, DES HOMMES,
 JACOMINUS ET CIE" de Rebecca
 DAUTREMER à l'Espace François
 Mitterrand
- Performance EC _CE QUI SUBSISTE. de
 Maëva CROISSANT
- Performance SHIFT#1-CONSOLATION
 (work in progress) de Carole NOVAK

Mardi 16 novembre :

- Ouverture par les partenaires du contrat
 de filière arts plastiques et visuels en
 Nouvelle-Aquitaine,
 Maylis DESCATZEAUX directrice régionale
 des affaires culturelles de Nouvelle-
 Aquitaine Charline CLAVEAU vice-
 présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine,
 chargée de la culture, du patrimoine et des
 langues régionales ,
 Catherine TEXIER, Yann CHEVALLIER &
 Pierre OUZEAU coprésidente.s de Astre.
- Présentation des points clés du bilan
 du contrat de filière arts plastiques et
 visuels en Nouvelle-Aquitaine 2018-2021
- Echanges avec la salle
- Table-ronde sur le référentiel pour
 la rémunération artistique — quels
 changements dans les pratiques
 professionnelles ?

1.



2.



1. et 2. La rencontre des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine à Périgueux en 2021.
Crédit : Stéphane Moserant

- Table-ronde sur les ressources professionnelles — vers un accès équitable sur le territoire régional ?

Mercredi 17 novembre : retours d'expériences des lauréats de l'appel à projets coopération, création et territoires

- Table-ronde la recherche artistique et le parcours de l'artiste
- Table-ronde coopérer en proximité
- Table-ronde vers de nouveaux champs d'expériences

Les journées professionnelles

Soutenir et faciliter l'organisation par les acteurs de rendez-vous professionnels sur des sujets spécifiques et offrant la possibilité de rencontres et d'échanges entre des acteurs des arts plastiques et visuels sur une thématique spécifique et/ou avec des acteurs d'autres secteurs.

Il s'agit d'offrir l'opportunité de rencontres pouvant générer de nouvelles coopérations. Le soutien à chaque organisateur s'élève à 3400€ maximum.

5 journées en 2021 :

- 19 mars 2021 - Les Heures Exquises - Bordeaux : Partage d'une expérience de coopération autour de l'œuvre de Sabine Delcour "New way of living" réunissant plusieurs partenaires du projet (producteurs/coproducteurs/diffuseurs/artistes...).
- 3 mai 2021 - L'été particulier - Saint-Macaire : La première partie de la journée était consacrée à la création artistique avec la matière végétale et plus largement la création artistique dans l'espace public. La deuxième partie de la journée proposait un speed-meeting entre participants.
- 15 juillet 2021 - TRAM-E - Oloron Sainte Marie : Rencontre entre des créateurs des domaines du design textile, du design, de la mode, du costume, des arts visuels, des arts appliqués, des entreprises, des artisans.
- 13 & 14 septembre 2021 - Pollen - Monflanquin : Avec le soutien de Astre et de ALCA, Pollen a fêté ses 30 ans en proposant deux journées de rencontres et d'échanges professionnels autour des

résidences artistiques.

- 21 octobre 2021 - Approches - Graphismes en Nouvelle-Aquitaine - Limoges : expo, conférences, workshops sur la thématique Graphisme et territoires avec des étudiants et professeurs d'écoles d'art, des acteurs de la vie citoyenne, culturelle et associative.

1.



2.



1. La rencontre des acteurs des arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine à Périgueux en 2021.
Crédit : Stéphane Moserant

2. La journée professionnelle "Graphisme et territoire" organisé par Approche, graphismes en Nouvelle-Aquitaine à IF - Limoges
Crédit : Approche, graphismes en Nouvelle-Aquitaine

LES ACTIONS MÉNÉES

Référentiel pour la rémunération artistique - Bilan après 18 mois de publication

La reconnaissance du travail mené par Astre sur ce sujet est aujourd'hui autant régionale que nationale et prend valeur d'exemplarité par :

- la définition de montants justes plutôt qu'à minima ;
- la négociation préalable avec des organisations professionnelles (CAAP, FRAAP, CIPAC)
- la création d'une calculatrice en ligne

Diffusion régionale et nationale :

La mise à disposition d'un outil de calcul en ligne facilite la diffusion de ce travail et son appropriation autant par la structure ou la collectivité qui rémunère que par l'artiste amené à faire valoir ses droits.

Cet outil est ainsi référencé sur des sites ressources dans toute la France.

L'organisation des 3 rencontres (voir ci-dessus) a également contribué à transmettre les valeurs de culture de travail sous-tendues par cette initiative.

Communication / contacts interpersonnels et interventions publiques :

De nombreux contacts auprès de Astre - artistes, collectivités, associations - ont permis d'expliciter la valeur du travail artistique par la distinction entre les différents types d'activités et comme moyen d'améliorer des pratiques professionnelles. Parmi ces échanges, à noter la création par la Communauté d'Agglomération du Pays Basque d'un dispositif de soutien à la rémunération des artistes s'appuyant sur la référentiel.

Astre a été sollicité à plusieurs reprises pour présenter publiquement ce travail (voir plus haut Rencontres inter-associatives de la FRAAP, Infos pros de Fabrique Pola, Assises du CIPAC, Coopérative des Tiers-Lieux), mais également auprès du réseau Centre Val de Loire Devenir.art avec le groupe travaillant sur la rémunération, le 4 juin, avec Benoit Pierre, Fabian Gental et Cécile Villiers.

Le CAAP (Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs), la FRAAP (Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens) et le CIPAC (Fédération nationale des professionnels de l'art contemporain) ont ainsi accepté de participer aux travaux.

Contributions à des études régionales

CAP métiers : contribution à l'étude

Dans le cadre de la mise en place d'un contrat régional de filière, la Région a confié à Cap Métiers une mission d'étude sur l'emploi et la formation au sein du secteur culturel. Après une première phase de consultation des acteurs généraux régionaux, Cap Métiers a sollicité Astre pour 2 entretiens pour mieux appréhender les spécificités propres au domaine des arts visuels et à la situation des artistes-auteurs. Les contributions se poursuivront par la concertation des acteurs en 2022 et la définition d'un contrat régional sur l'emploi et la formation.

L'A. Agence culturelle : contribution à l'étude de l'impact de la crise COVID-19 sur les parcours professionnels des artistes en Nouvelle-Aquitaine

L'A., agence culturelle régionale, à travers sa mission Observation-ressources a initié fin 2020 une démarche partagée autour de l'étude de l'impact de la crise en Nouvelle-Aquitaine. Astre a participé au groupe de travail chargé de récolter des données qualitatives par la tenue d'entretiens collectifs auprès d'artistes néo-aquitains, toutes disciplines confondues, sur leurs vécus et leurs parcours professionnels de fin 2019 à aujourd'hui. [Lire l'étude](#)

Partenariat pour un projet de recherche sociologique intitulé Être artiste-plasticien aujourd'hui : quelle économie de la création ?

Porté par Françoise Liot, maître de conférences HDR en sociologie à l'Université Bordeaux Montaigne et chercheure au Centre Emile Durkheim - Université de Bordeaux - soutien pour une demande de financement à la Région.

L'appel à projet 2021 : Coopération, création et territoires

- Une enveloppe de 250 000 €, soit le doublement de l'enveloppe initiale prévue par le contrat de filière
- 45 candidatures
- 20 lauréats

L'ouverture de l'appel s'est ouvert le 4 mars et s'est clos le 2 juillet.

Lors du comité d'attribution, une appréciation a été formulée collectivement pour chaque candidat. Les candidats non-retenus ont été invités à prendre contact avec Astre pour obtenir l'avis du comité.

Les critères d'éligibilité 2021 :

- Assurer les conditions de rémunération du ou des artistes et respecter leur droit d'artistes-auteurs.
- Mobiliser prioritairement des acteurs de la filière arts plastiques et visuels.
- Mettre en oeuvre des coopérations entre au moins trois partenaires.

Les orientations attendues :

Cette liste a constitué les différentes entrées à partir desquelles les dossiers ont été examinés. Elle a permis aux candidats de nourrir leur réflexion dans la construction de leur projet. Le règlement détaillait chaque item pour faciliter la compréhension de ces objectifs :

- Consolider le parcours de l'artiste,
- Favoriser la coopération entre les acteurs des arts plastiques et visuels et l'écosystème plus large dans lequel ils s'insèrent,
- S'inscrire concrètement dans le territoire en prenant en compte ses spécificités et en s'appuyant sur ses ressources.

Le comité d'attribution 2021, réuni les 9 et 10 septembre à Bordeaux, était composé des personnes suivantes :

Pour la DRAC Nouvelle-Aquitaine :

- Mathieu Bordes et Bertrand Fleury, conseillers arts plastiques,
- Pour la Région Nouvelle-Aquitaine : Laëtitia Rawaan, chargée de mission arts plastiques et visuels et Luc Trias,

responsable de l'unité arts plastiques et visuels

- Pour Astre : Annie Wolff, Les Rives de l'Art et Edouard Mornaud, Centre Intermondes (tirés au sort parmi les volontaires),
- Pour les artistes de Nouvelle-Aquitaine : Laurent Piot dit LO-renzo (tiré au sort parmi les volontaires après un appel à participation public)
- Pour les artistes représentant une organisation professionnelle : Sylvie Berry, représentante du Syndicat National des Sculpteurs et Plasticiens (tirée au sort parmi les organisations volontaires)

Les participants ont cette année encore exprimé leur satisfaction sur la qualité des échanges dans le respect de la parole de chacun et que cette assemblée constituait un moment important de rencontre, d'échanges et de débats entre les représentants des différentes organisations.

Les lauréats 2021 :

- Peuple et Culture (Tulle, 19), pour le projet Il s'est passé quelque chose. Aide de 10 000€ (versée par la Région).
- Marie Sirgue (Vienne, 86), pour le projet L'Arche de Noé. Aide de 7 000€ (versée par la Région).
- Laboratoire d'Arts textiles (Faux-la-montagne, 23), pour le projet Rencontre du laboratoire d'Arts textiles. Aide de 15 000€ (5 000€ versé par l'Etat et 10 000€ versé par la Région).
- Zebra3 (Bordeaux, 33), pour le projet Camille Benbournane et Surfrider fondation - Résidence de recherche. Aide de 14 500€ (versée par l'Etat).
- CHABRAM² (Bellevigne, 16), pour le projet Qui nous a donné l'éponge pour effacer l'horizon ? Aide de 15 000€ (versée par l'Etat).
- Le bureau des recherches sidérées (Bayonne, 64), pour le projet Résidences d'expérimentations transdisciplinaires Drei Liebe. Aide de 10 000€ (versée par la Région)
- Sara Millot (Pyrénées-Atlantiques, 64), pour le projet Fata Morgana. Aide de 7 000€ (versée par la Région).
- CRAFT (Limoges, 87), pour le projet Rétro Acronymie ou l'intention de

donner un nouveau sens à un ou plusieurs acronymes existants. Aide de 14 400€ (versée par l'Etat).

- Emmanuelle Leblanc (Gironde, 33), pour le projet Les Gloriettes - Programme International de résidences artistiques en Entre-deux-Mers. Aide de 15 000€ (versée par la Région).
- La Réciproque (Anglet, 64), pour le projet Points de liage pour échiquier perforé. Aide de 9 800€ (versée par l'Etat).
- Tropisme & A Mano Studio (Saint Jean de Luz & Biarritz, 64), pour le projet Jardin d'hiver. Aide de 15 000€ (versée par la Région).
- Anaïs Marion (Moselle, 57), pour le projet Mégalomania. Aide de 11 000€ (versée par la Région)
- AY128 (Ligugé, 86), pour le projet Les grandes manœuvres. Aide de 10 800€ (versée par l'Etat).
- Réfractaires (Limoges, 87), pour le projet Arts du feu, un habitat pour l'abeille. Aide de 12 000€ (versée par l'Etat).
- Les heures exquis (Bordeaux, 33), pour le projet Échantillon 0,016. Aide de 15 000€ (versée par la Région).
- Föhn (Bordeaux, 33), pour le projet Asteries. Aide de 15 000€ (versée par l'Etat).
- La Fanzinothèque (Poitiers, 86), pour le projet Beau-zine : de grand format, illustré, en couleurs, et imprimé avec soin. Aide de 15 000€ (versée par l'Etat).
- Cultural Workers (Bordeaux, 33), pour le projet Exode. Aide de 10 000€ (versée par la Région).
- Marine Julié (Gironde, 33), pour le Projet de Castors. Aide de 15 000€ (versée par la Région).
- Jean Bonichon (Creuse, 23), pour le projet Les Coiffes lumineuses. Aide de 13 500€ (versée par l'Etat).

ASTRE

RÉSEAU ARTS PLASTIQUES ET VISUELS
EN NOUVELLE-AQUITAINE

4 rue Raspail
87 000 Limoges

bonjour@reseau-astre.org
05 87 21 30 54
reseau-astre.org

Page Facebook

Page Instagram

www.reseau-astre.org

ASTRE EST MEMBRE DE

CIPAC

fédération
des professionnels
de l'art contemporain



ASTRE EST SOUTENU PAR



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE



Nouvelle-
Aquitaine